

« Résultats du sixième exercice »

10 équipes d'étudiants de l'enseignement supérieur étaient en compétition pour ce sixième exercice du Défi Aérospatial Étudiant. Les rapports ont été remis à la fin du mois de mai et ont été évalués le 19 juin par le Comité de pilotage du Défi composé des partenaires et des experts associés.

A l'issue de cette évaluation, les prix des partenaires ont été attribués aux équipes suivantes :

- Le [Prix Dassault Aviation et IAF](#) a été remis à l'équipe Gadz'Aerospace de l'Ensam Paris Tech de Lille pour une étude sur la propulsion du véhicule suborbital.
- Le Prix [EADS et MAE](#) a été remis à l'équipe de l'Ensmaérospatiale de l'Ensma de Poitiers pour une étude sur la propulsion du véhicule suborbital.
- Le [Prix Safran et ACE](#) a été remis à l'équipe de l'ECP de Châtenay Malabry pour l'étude, le développement et l'essai d'un démonstrateur de propulseur.
- Le [Prix Thales et GIFAS](#) a été remis à l'équipe Héliosway A de l'Ensam Paris Tech de Paris pour ses travaux sur l'avionique.

Par ailleurs, la meilleure présentation était récompensée par le [Prix Spécial du MAE](#) et a été attribuée à l'UTBM de Belfort-Montbéliard pour son travail sur le design du véhicule suborbital habité.

Enfin, le [Grand Prix du Jury](#) a été attribué aux étudiants de l'IDEST de Paris XI pour leur travail remarquable dans le domaine juridique. De ce fait, l'équipe a été inscrite par l'IAF et son voyage totalement pris en charge par les partenaires pour participer au prochain congrès que cette Fédération organisera début octobre à Naples. A l'occasion de cet événement d'audience mondiale, ces étudiants présenteront leur étude :
« Analyse de l'encadrement juridique du financement par le secteur public des véhicules suborbitaux habités à finalité commerciale »